

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal de Saint Antonin-sur-Bayon

du jeudi 5 avril 2018

Le Conseil municipal se réunit à 17h sur convocation du maire, en date du 27 mars 2018, avec l'ordre du jour suivant :

- 1- Compte administratif et compte de gestion 2017 ;
- 2- Affectation des résultats ;
- 3- Taux d'imposition 2018 ;
- 4- Budget primitif 2018 ;
- 5- Subventions attribuées ;
- 6- Etude pour l'extension du cimetière communal ;
- 7- Convention TTMO aménagement de « l'entrée de ville » du Bouquet.

Questions diverses.

Sont présents : M. Christian DELAVET, M. Jean-Paul DENFERT-ROCHEREAU, M. Michel FAURE, Mme Dominique LAUCAGNE, Mme Véronique MICHEL, M. Claude PECOUT, Mme Marie-Anne PERSONNIC, Mme Barbara ROBION, M. Jacques ROYER, Mme Michèle de SAINT-LAURENT, M. Richard WILLEMS.

Il a été demandé à Mme Pascale BOURRELLY, Attachée, de participer à cette réunion pour la présentation des comptes et budgets dont elle a assuré la préparation.

Le quorum étant atteint, le Maire, Christian DELAVET, ouvre la séance à 17h.

Dominique LAUCAGNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibérations

1. Compte administratif et compte de gestion 2017

Pascale BOURRELLY et Christian DELAVET présentent ces comptes.

Information préliminaire :

*Le compte administratif et le budget comportent des **opérations d'ordre** dont les montants importants peuvent interpeller. Ces opérations ne donnent lieu à aucun décaissement et encaissement ; les transferts s'effectuent d'une section à l'autre ou entre dépenses et recettes d'une même section. Elles permettent notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif de la collectivité (amortissement par exemple) sans avoir de conséquences sur la trésorerie. Pour une approche simplifiée, on peut se référer seulement aux **opérations réelles** qui donnent lieu à des mouvements de trésorerie.*

Compte Administratif - Vue d'ensemble

Libellés	Investis- sement Dépenses ou Déficits	Investis- sement Recettes ou Excédents	Fonction- nement Dépenses ou Déficits	Fonction- nement Recettes ou Excédents	Ensemble Dépenses ou Déficits	Ensemble Recettes ou Excédents
Réalisations de l'exercice	163 262,03	186 323,79	264 428,10	462 529,59	427 690,13	648 853,38
Résultat de l'exercice		23 061,76		198 101,49		221 163,25
Reports de l'exercice N-1		45 032,59		1 342 282,12		1 387 314,71
Résultats de clôture		68 094,35		1 540 383,61		1 608 477,96
Restes à réaliser RAR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTATS DEFINITIFS		68 094,35		1 540 383,61		1 608 477,96

Il n'y a pas de restes à réaliser (opérations d'investissement dont le paiement complet n'a pu se faire avant la fin de l'année) sur l'exercice 2017.

Le montant des excédents est de 1 608 477,96 €

A - Section de fonctionnement – Dépenses (en €)

Chap	Libellé	Montant	%
011	Charges à caractère général	69 790,04	33,27
012	Charges de personnel et frais	101 262,79	48,27
014	Atténuations de produits	8 795,00	4,19
65	Autres charges de gestion courante	29 939,05	14,27
	Total des dépenses de gestion des services	209 786,88	100,00
66	Charges financières	146,57	
67	Charges exceptionnelles	00,00	
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	209 933,45	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 494,65	
	Total	264 428,10	

A titre de comparaison sur **les dépenses réelles** :

- Budget primitif de fonctionnement 2017 : 277 390,00
- Dépenses de fonctionnement 2016 : 205 370,99

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 2,17 % par rapport à celles de l'exercice précédent.

A - Section de fonctionnement – Recettes (en €)

Chap	Libellé	Montant	%
013	Atténuation des charges	0,00	
070	Produits de service, du domaine et ventes	37 528,48	8,46
073	Impôts et taxes	378 883,41	85,40
074	Dotations et participations	11 658,52	2,63
075	Autres produits de gestion courante	15 591,40	3,51
	Total des recettes de gestion des services	443 661,81	100,00
076	Produits financiers	5,29	
077	Produits exceptionnels	444,50	
	Total des recettes réelles	444 111,60	
042	Opérations d'ordre de transfert	18 417,99	
	Total	462 529,59	

A titre de comparaison sur les recettes réelles:

- Budget primitif de fonctionnement 2017 : 451 123,00
- Recettes de fonctionnement 2016 : 467 969,88

Les recettes de fonctionnement sont en très légère baisse par rapport à l'exercice précédent malgré la baisse importante de la dotation de l'Etat (dont Dotation Forfaitaire DF). L'attribution de Compensation AC, versée désormais par la Métropole, est inchangée (296 124 €).

Evolution de ces dotations :

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
DSC			51 094	251 094	251 094	10 087	22 482	0	
AC	94 550	96 733	45 030	45 030	45 030	296 124	296 124	296 124	296 124
DF	16 814	16 819	16 845	16 937	16 452	12 574	4 192	1 340	
Autres									

Synthèse de la section de fonctionnement

	Réelles	Opérations ordre	Total
Dépenses	209 933,45	54 494,65	264 428,10
Recettes	444 111,60	18 417,99	462 529,59
Résultat de l'exercice	234 178,15	-36 076,66	198 101,49
Report exercice N-1	1 342 282,12		1 342 282,12
RAR sur exercice N+1	0	0	0
Résultat cumulé section			1 540 383,61

A titre de comparaison, pour l'exercice 2016 :

Résultat de l'exercice en fonctionnement 216 105,97 €

B - Section d'investissement

20 Immobilisations incorporelles (Op 000)	Dépenses (€)	14 874,71
21 Immobilisations corporelles (Op 000)		1 647,12
Opérations d'équipement (Op 16, 19, 20, 21)		119 298,50
Total des dépenses d'équipement		135 820,33
016 Emprunts et dettes assimilées		1 266,91
Total des dépenses financières		1 266,91
040 Opérations d'ordre de transfert		18 417,99
041 Opérations patrimoniales		7 756,80
Total des opérations d'ordre de l'exercice		26 174,79
Total des dépenses d'investissement		163 262,03

B - Section d'investissement

13 Subvention d'équipement	Recettes (€)	102 745,60
10 Dotations, fonds divers, réserves		21 326,74
Total des recettes réelles		124 072,34
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		54 494,65
041 Opérations patrimoniales		7 756,80
Total des recettes d'ordre de l'exercice		62 251,45
Total des recettes d'investissement		186 323,79

Détails des opérations

Opération	Dépenses	RAR Dépenses	Recettes	RAR Recettes
000 Individualisé (PLU, études, logiciels)	16 521,83		1 500,00	
12 Electrification rurale	0,00		0,00	
16 Bâtiments communaux	35 625,60		22 649,00	
19 Aménagement (accessibilité)	26 917,58		17 945,00	
20 Eau (eau potable Coquille- Suberoque))	13 615,32		0,00	
21 Assainissement Saint-Antonin	43 140,00		60 651,60	
Total	135 820,33		102 745,60	

Synthèse de la section de d'investissement

	Réelles	Opération ordre	Total
Dépenses	137 087,24	26 174,79	163 262,03
Recettes	124 072,34	62 251,45	186 323,79
Résultat de l'exercice	-13 014,90	36 076,66	23 061,76
Report exercice N-1	45 032,59		45 032,59
Résultat cumulé section	32 017,69	36 076,66	68 094,35

Pour mémoire, le résultat cumulé de l'exercice 2016 était de 45 032,59 €.

Etat de la dette :

- Total des emprunts contractés : 15 561,39
- Total capital restant dû : 3 629,20
- Total annuités : 1 413,48

Pour la plus grande part, cela correspond aux reprises des emprunts contractés par la communauté des communes Mont Aurélien – Sainte Victoire. Le montant de la dette diminue chaque année.

L'analyse réalisée sur le fonctionnement, dont la prévision est toujours très proche de la réalisation, entre 2008 et 2017 (voir tableaux ci-après) montre que :

- Les dépenses réelles de fonctionnement, dont la plus grande part (48 % environ) est constituée des dépenses de personnel, sont plutôt stables par type et globalement ;
- Les recettes de fonctionnement ont doublé à partir de 2012; à cause principalement de l'augmentation des dotations (AC et DSC) versée par la CPA puis par la Métropole (+ 200 à 220 k€ environ).

Les dépenses d'investissement sont plus faibles que prévu car les travaux d'extension du réseau d'eau potable, dont le coût est important, ont été décalés sur le début de l'année 2018. A partir de 2012, il y a un excédent annuel important (221 K€ en 2017) et une forte augmentation de la capacité d'autofinancement.

Malgré des investissements importants aux cours des dernières années, la trésorerie est devenue très confortable (1 540 k€). La dette est très faible et se réduit progressivement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	2008	2009	2010	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
011	Charges à caractère général	37808,88	54668,94	55632,65	67380,00	53799,74	52941,87	70985,21	63098,13	78923,90	71456,55	69790,04				
012	Charges personnel et frais assim	82243,12	82518,10	79932,47	86250,00	80855,23	84706,15	89566,2	93391,01	95792,98	98243,38	101262,79				
014	Atténuation des produits						271	803	1365	3682,00	5651,00	8795,00				
65	Autres charges gestion courante	39753,70	30626,10	28228,86	30250,00	29789,45	28361,56	30878,1	30100,83	28788,13	29816,38	29939,05				
	Total dépenses gestion courante	159805,70	167813,14	163793,98	183380,00	164444,42	166280,58	192232,51	187954,07	207187,01	205167,31	209786,88				
66	Charges financières	1894,93	1631,04	1352,29	1158,00	1057,77	781,98	512,57	310,32	258,22	203,68	146,57				
022	Dépenses imprévues				6000,00		85,20									
	Total opérations réelles	161700,63	169444,18	165146,27	191038,00	165502,19	167147,76	192745,08	188265,29	207445,23	205370,99	209933,45				
042	Opérations ordre transfert sect	675,52	4430,07	4960,00	4542,00	4539,98	13862,58	135533,63	30807,43	43627,79	46492,92	54494,65				
	Total dépenses fonctionnement	162376,15	173874,25	170106,27	195580,00	170042,17	181010,34	328278,71	219072,72	251073,02	251863,91	264428,10				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	2008	2009	2010	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
013	Atténuation de charges	240,00	243,00	480,99	250,00	123,15									110,00	
70	Produits de services, du domaine	3125,58	20765,78	20565,33	23193,00	20987,5	25205,01	19510,87	19564,5	21480,66	26326,03	37528,48				
73	Impôts et taxes	141612,04	158217,23	159108,91	166872,00	168469,41	373953,12	377758,12	391379,53	403677,07	381255,84	378883,41				
74	Dotations et participations	34060,56	25115,28	25967,11	18037,00	22489,71	43512,17	17318,00	14027,16	5316,66	24602,06	11658,52				
75	Autres produits d'activité	21777,78	25398,75	21046,82	22000,00	19096,72	17353,72	19192,83	17693,97	16424,25	17106,45	15591,40				
	Total gestion des services	200815,96	229740,04	227169,16	230052,00	231166,49	460024,02	433779,82	442665,16	446898,64	449400,38	443661,81				
76	Produits financiers		15,67	9,87		109,87	11,28	19,47	8,53	6,66	3,77	5,29				
77	Produits exceptionnels		233,65	600,00		1000	2702,03	600	1148,00	1695,00	1732,88	444,50				
	Total opérations réelles		229989,36	227779,03	230352,00	232276,36	462737,33	434399,29	443821,69	448600,30	451137,03	444111,60				
042	Opérations ordre transfert sect		73,94	73,94	175,00	174,34	194,46	108954,00	13795,00	16833,66	16832,85	18417,99				
	Total recettes fonctionnement	200815,96	230063,30	227852,97	230527,00	232450,70	462931,79	543353,29	457617,49	465433,96	467969,88	462529,59				

RESULTAT DE L'EXERCICE

38439,81	56189,05	57746,70	34947,00	62408,53	281921,45	215074,58	238544,77	214360,94	216105,97	198101,49
----------	----------	----------	----------	----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Le Conseil Municipal examine ensuite le compte de gestion établi par le receveur municipal, Trésorier de Trets. Il constate que les résultats d'exécution du budget principal et les résultats budgétaires de l'exercice 2017 sont conformes au compte administratif. Ce compte n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2017.

En l'absence du maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif à l'unanimité, chapitre par chapitre, et opération par opération pour ce qui concerne l'investissement.

Les comptes complets et détaillés sont disponibles au secrétariat de mairie.

2. Affectation des résultats :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2017 du budget principal statue sur l'affectation des résultats.

Il constate que le compte administratif présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de 1 540 383,61 € ;
- un excédent cumulé d'investissement de 68 094,35 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- *d'affecter 1 540 383,61 € en section de fonctionnement recettes au 002 (résultat reporté) sur le budget 2018 ;*
- *d'affecter 68 094,35 € en section d'investissement recettes au 001 (résultat reporté) sur le budget 2017.*

3. Taux d'imposition 2018

Christian DELAVET indique que la recette provenant des impôts locaux est voisine de 64 500 € sur les 3 dernières années.

Compte tenu de cela et de la bonne situation financière de la Commune une augmentation des taux d'imposition ne se justifie pas.

Il est proposé de maintenir les taux de fiscalité directe locale aux valeurs de 2017, à savoir :

Taxe d'habitation (TH)	9,10 %
Taxe foncière bâti (TFB)	8,98 %
Taxe foncière non bâti (TFNB)	30,19 %

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

4. Budget primitif 2018

Vue d'ensemble :

Section de fonctionnement.	Dépenses	Recettes
Crédits	486 564,65	416 151,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00	0,00
Résultat reporté (exercice N-1)		1 540 383,61
Total de la section de fonctionnement	486 564,65	1 956 534,61
Section d'investissement		
Dépenses	831 827,00	763 732,65
Reste à réaliser de l'exercice précédent	0,00	0,00
Solde d'exécution investissement reporté		68 094,35
Total de la section d'investissement	831 827,00	831 827,00
TOTAL DU BUDGET	1 318 391,65	2 788 361,61

La section de fonctionnement est présentée en suréquilibre de 1 469 969,96 €.

La section d'investissement est présentée en équilibre.

Au total, le budget s'établit à 1 318 391,65 € en dépenses et 2 788 361,61 € en recettes, soit un excédent prévisionnel de 1 469 969,96€.

Etat de la dette au 01/01/2018 : le solde des emprunts à rembourser est de 15 561,39 € et les annuités à payer en cours d'exercice s'élèvent à 1 413,48 €. Il n'y a plus qu'un seul emprunt en cours ; il sera soldé en 2019.

Vote du budget :

A1 - Section de fonctionnement – Dépenses (€)	Vote
011 Charges à caractère général	136 250,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	105 200,00
014 Atténuation des produits	9 000,00
65 Autres charges de gestion courantes	26 900,00
Total des dépenses de gestion courante	277 350,00
66 Charges financières	187,00
67 Charges exceptionnelles	000,00
022 Dépenses imprévues	17 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	294 537,00
023 Virement à la section investissement	190 590,65
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 437,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	192 027,55
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	486 564,65
A2 - Section de fonctionnement – Recettes (€)	Vote
013 Atténuation de charges	2000,00
70 Produits des Services du Domaine	10 950,00
73 Impôts et Taxes	373 031,00
74 Dotations et participations	12 570,00
75 Autres produits d'activités	17 200,00
Total gestion des services	415 751,00
77 Produits exceptionnels	400,00
Total opérations réelles	416 151,00
Total des recettes de fonctionnement	451 123,00
Résultat reporté	1 540 383,61

Total des recettes de fonctionnement cumulées 1 956 534,61

B1 - Section d'investissement – Dépenses	Vote
20 Immobilisations incorporelles	41 500,00
204 Subventions d'équipements versées	92 900,00
21 Immobilisations corporelles	353 900,00
Total des opérations d'équipement	<u>750 000,00</u>
Total des dépenses d'équipement	488 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 327,00
20 Dépenses imprévues	<u>30 000,00</u>
Total des dépenses financières	31 327,00
Opérations pour compte de tiers	310 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement	829 627,00
041 Opérations patrimoniales	<u>2 200,00</u>
Total dépenses d'ordre d'investissement	831 827,00
Total des dépenses d'investissement	831 827,00
Solde d'exécution reporté ou anticipé	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	831 827,00

B2 - Section d'investissement – Recettes.	Vote
13 Subventions d'équipement	242 500,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00
Total des recettes d'équipement	242 500,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	14 805,00
27 Autres immobilisations financières (TVA)	<u>2 200,00</u>
Total des recettes financières	17 005,00
Opérations pour compte de tiers	310 000,00
Total des recettes réelles	569 505,00
021 Virement de section de fonctionnement	190 590,65
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 437,00
041 Opérations patrimoniales	<u>2 200,00</u>
Total recettes d'ordre d'investissement	194 227,65
Total des recettes d'investissement	763 732,65
Résultat reporté	68 094,35
Total des recettes d'investissement cumulées	831 827,00

B3 - Section d'investissement – Equipement- Détail.

DETAIL DES OPERATIONS

Opération n° 000 N.individualisé	Montant (€)
Divisions parcellaires, étude centre Bouquet	29 600,00
Site web	1 900,00
Travaux forestiers, OLD	29 100,00
Autres (défibrillateur...)	3 000,00
Total opération	63 600,00
Recettes affectées (subvention d'équipement)	29 300,00

Besoin de financement 34 300,00

Opération n° 11 – Cimetière	Montant (€)
Etudes pour l'extension du cimetière	20 000,00
Total opération	20 000,00
Recettes affectées (subvention)	10 000,00
Besoin de financement	10 000,00

<u>Opération n° 12 – Electrification rurale</u>	Montant (€)
Rénovation parc éclairage public	15 000,00
Total opération	15 000,00
Recettes affectées (subvention)	8 400,00
Besoin de financement	6 600,00

<u>Opération n° 16 - Bâtiments communaux</u>	Montant (€)
Travaux consolidation mairie	65 000,00
Restauration église	36 000,00
Amélioration énergétique bâtiment mairie	5 000,00
Amélioration énergétique bâtiment gîtes	5 000,00
Assistance technique désordre bâtiment mairie	2 500,00
Total opération	113 500,00
Recettes affectées (subvention d'équipement)	70 200,00
Besoin de financement	43 300,00

<u>Opération n° 19 – Aménagement</u>	Montant (€)
Etude vidéo-protection	10 000,00
Escalier	25 000,00
Etude réfection rue du Bayon	19 000,00
Réfection rue du Bayon	60 000,00
Enfouissement lignes téléphoniques	69 300,00
Total opération	183 300,00
Recettes affectées (subventions d'équipement)	117 500,00
Besoin de financement	65 800,00

Le budget primitif 2018 est commenté article par article puis adopté à l'unanimité, chapitre par chapitre, par le Conseil Municipal.

Le budget complet et détaillé est disponible au secrétariat de mairie.

Le Conseil Municipal remercie vivement Pascale BOURRELLY pour la préparation des comptes et budget ainsi que pour la qualité de la présentation, contribuant ainsi au bon déroulement du conseil.

5. Subvention attribuée

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 100 € à l'association Le Souvenir Français.

6. Etude pour l'extension du cimetière

Il n'y a plus une seule concession disponible au cimetière. Afin de pouvoir répondre aux demandes d'inhumation, actuelles et futures, il convient d'engager un projet d'extension du cimetière. La première étape de ce projet consiste en une étude de faisabilité permettant d'établir un état des lieux, de définir l'emplacement de l'extension et son insertion dans le site en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France, et d'évaluer le coût des travaux.

Cette étude s'appuiera sur un relevé topographique et sur une étude de sol.

Le montant total des devis d'honoraires s'élève à 9 577,00 € HT soit 11 492,40 € TTC.

Plan de financement : 60 % Conseil Départemental, 40 % Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord et sollicite auprès du Conseil Départemental une aide financière dans le cadre du dispositif « Fonds Départemental d'aide au développement local » au taux le plus élevé.

7. Convention TTMO aménagement de « l'entrée de ville » du Bouquet.

Il s'agit de se prononcer sur le projet de convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, d'entretien et d'exploitation partiels du domaine public routier départemental concerné par l'aménagement d'une « entrée de ville » au lieudit le Bouquet. Ce point a déjà été débattu lors du précédent conseil municipal. Le Département et la Métropole ont répondu favorablement, à une virgule près, à la demande de modifications de la Commune.

Dans sa dernière version, le texte définit clairement les dépendances du domaine public concernées par la convention et ce qui est à la charge de chacun des 3 signataires : Département, Métropole, Commune.

La Commune garde à sa charge les aménagements paysagers et les potelets bois.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord et autorise le Maire à signer la convention.